

## Jean Paul II accusé

Un documentaire diffusé le 5 mars à la télévision polonaise affirme que le cardinal Karol Wojtyla a passé sous silence des abus sexuels sur mineurs alors qu'il était archevêque de Cracovie, transférant des prêtres dans d'autres paroisses afin de préserver l'image de l'Eglise.

Dans ce documentaire, un témoin anonyme dit avoir transmis à Karol Wojtyla des informations sur un cas de pédophilie en 1973. Le cardinal lui avait demandé si l'affaire pouvait rester étouffée.

L'enquête menée par le journaliste Michal Gutowski relève que M<sup>gr</sup> Wojtyla avait été informé de plusieurs affaires d'abus sur mineurs commis par des prêtres de son diocèse. De telles accusations surgissent depuis plusieurs années, la presse ayant mis au jour des indices de plus en plus précis. Le Vatican envisagerait de lancer une enquête.

### Contexte déterminant

Selon *La Croix*, beaucoup expliquent le silence du futur Jean Paul II par le contexte de l'époque: les services secrets communistes n'hésitaient pas à répandre de fausses accusations d'abus sexuels pour piéger des prêtres et réduire l'influence de l'Eglise catholique. Le cumul des accusations jette toutefois une ombre sur la volonté du prélat polonais d'agir contre les abus.

Des voix s'élèvent pour défendre sa mémoire. Le Père Stanislaw Tasiemski, vice-président de la KAI, l'Agence d'information catholique polonaise, estime qu'il a agi «selon les lois de l'époque». Mgr Stanislaw Gądecki, président de la Conférence épiscopale polonaise, est du même avis. | cath.ch

## Festival des familles



© dpz

C'est entouré de dizaines d'enfants et de plusieurs centaines de parents et de jeunes que M<sup>gr</sup> Jean-Marie Lovey a célébré la messe dimanche à Evionnaz (VS) lors du Festival des familles. Interviewé par une ancienne journaliste de l'*Echo Magazine*,

Christine Mo Costabella, l'évêque de Sion a rappelé que le Christ n'abandonne pas son Eglise et que même si le clergé vieillit, il faudra toujours des prêtres pour l'eucharistie. La paroisse devra évoluer: «Il faudra imaginer d'autres lieux pour se retrouver, se réunir et entendre la Parole».

Et réfléchir à la façon de témoigner du Christ dans un monde qui n'en veut pas. M<sup>gr</sup> Lovey a affirmé qu'il faut témoigner en aimant en vérité. Pour interpellier chacun. | dpz

## UNE QUESTION À LA FOI

La chronique  
de l'abbé Lafargue



?

### Que partager?

Le carême suppose des efforts dans trois directions, symbolisée chacune par un domaine d'action: envers Dieu à travers la prière; envers le prochain à travers l'aumône; envers soi-même (en tant que temple de l'Esprit) à travers le jeûne.

Après la prière il y a deux semaines et avant le jeûne dans deux semaines, ce billet vous propose de réfléchir à l'aumône.

Malgré les petites pochettes violettes qui fleurissent au fond de nos lieux de culte, le partage, l'aumône de carême, ne concerne pas seulement les petits (ou gros) sous.

Le partage de l'espace de travail est à la mode, mais on peut aussi partager des outils, des objets, plutôt que d'en acheter. Bien des personnes se partagent ainsi une tondeuse à gazon, un nettoyeur à pression, une machine à laver, etc. Réduire sa consommation, c'est aussi pratiquer le partage de ces outils et machines dont on n'a pas besoin en permanence.

Sur les réseaux sociaux, le partage d'un article – pour le faire découvrir à d'autres – est également un geste solidaire qui, par ailleurs, demande un peu plus de courage que de cliquer simplement sur «j'aime».

Que dire, enfin, du partage de temps? C'est peut-être notre bien le plus précieux! En carême, offrir du temps à qui en a besoin, de l'écoute, une présence, ne serait-ce qu'un téléphone un peu plus long au lieu d'écrire simplement un SMS, voilà des actes qui entrent pleinement dans le domaine de l'aumône.

Soyons inventifs dans notre façon de partager! |